



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2022 à la Grande Salle d'Ollon

Présents comité	Stéphane Tille - Beatriz Munoz Tille - Coraly Pernet - Frédéric Gasser - Jacques Bodevin - Romain Beney - Christian Ruffieux - Martine Wittwer - Caroline Jeanfavre - Monique Bonvin
Excusés comité	Sébastien Maillard
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de l'assemblée générale<ol style="list-style-type: none">a. Approbation de l'ordre du jourb. Liste des présencesc. Nominations des scrutateurs2. Approbation du PV de l'AG de 20213. Proclamation des membres jubilaires (reporté à l'assemblée d'automne du 17 novembre 2022)4. Rapports annuels du comité5. Comptes 2021 – lecture du rapport de l'organe de révision6. Budget 20227. Plan financier 2022-20288. Budget d'investissement panneaux solaires 20229. Fixation de la cotisation 202210. Election du comité<ol style="list-style-type: none">a. Comité Départ de Monique Bonvin, place vacante Départ de Sébastien Maillard, remplacé par Romain Beney Départ de Laurence Von Grünigen remplacée par Caroline Jeanfavreb. Président11. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le président ouvre l'assemblée à 18h45 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'à M. Croci-Torti, municipal d'Ollon.

Il présente la liste des personnes excusées, dont le membre du comité Sébastien Maillard

M. Croci-Torti prend la parole au nom de la Municipalité d'Ollon. Il remercie le Club Alpin pour les valeurs inculquées à la jeunesse. Il profite de l'occasion pour présenter à l'assemblée une initiative cantonale qui va être lancée pour l'augmentation de l'enveloppe dédiée au sport.

M. Robert Herren relève que l'AG n'a pas été convoquée dans le délai prévu par les statuts.

a. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté est accepté par l'assemblée avec une abstention.

b. Liste des présences

Celle-ci circule, 39 membres sont présents en plus du comité.

c. Nomination des scrutateurs

Le président désigne deux scrutateurs parmi l'assemblée, M. Jean-Denis Sahli et Mme Francine Bohren

2. Approbation du PV de l'AG de 2021

Il n'y a pas de commentaire et le PV est accepté avec 2 abstentions.

3. Proclamation des membres jubilaires

Les membres jubilaires ont reçu un courrier les informant qu'ils seront conviés à l'assemblée d'automne du 17.11.2022 pour être fêtés.

4. Rapports annuels du comité

Rapport du président

2021 une année compliquée, une situation sanitaire fluctuante entre les ouvertures et les fermetures ainsi qu'une météo bien difficile.

L'adage « année de foin année de rien » a pris tous son sens en 2021.

La section a malgré tout bien évolué et l'engouement pour la montagne est en pleine croissance, la participation aux courses tant pour les jeunes que pour les actifs était remarquable. La majeure partie des courses a pu se faire et la fréquentation de Tracuit et Chalin peuvent être qualifiée de bonne.

Au sein du comité, nous sommes honorés par la venue de Caroline Jean Favre qui a remplacé Laurence Von Grunigen pour la gestion des membres, ainsi que de Romain Beney qui a pris le relai de Sylvain Liehnard pour l'Echo de Chaussy.

Rapport du responsable des membres

A fin 2021, la section comptait 652 membres dont 60 % d'hommes et 40 % de femmes.

Il est à relever l'augmentation du nombre de membres.

Rapport du préposé aux courses

COVID

On espérait que c'était terminé ! on avait tort. 2021 sera la seconde année du COVID. Elle impacta les organisateurs d'activité en obligeant d'abord à respecter les règles fédérales et cantonales, puisque Valais, Vaud et les autres cantons n'avaient pas harmonisé leurs spécificités. Un compendium de règles pour la section Chaussy a été établi, distribué aux chefs de course, publié sur l'internet de la section, mis à jour 2-3 fois... et finalement bien observé. Nous avons surtout veillé à ce que les convictions de chacun soient respectées, celles des organisateurs ou des chefs de course aussi ! Le coup des « groupes de 5 au maximum » fut le plus lourd, puisqu'il a obligé à adapter les formations et à multiplier les groupes pour une même sortie. Il est vrai qu'à partir d'avril (?), nous avons compris que... dehors, à manger son sandwich avec un peu d'écart entre participants ou à cheminer à la queue-leu-leu, le risque n'était pas vraiment là. Nos comportements se sont alors quelque peu détendus. Hormis les masques dans les poches de pantalons durant les sorties de plusieurs jours, les principales cautions à nos sorties étaient restreintes aux transports.

Finalement, les impacts ne furent sérieux que pour :

- le cours avalanches avec des classes de 4 personnes par guide, le passage d'un cours de 2 jours à **une seule journée**, ce qui nous obligea à augmenter le coût de la journée, mais vous fit dépenser quelques francs de moins que les 2 jours prévus ; la section, elle, passa à la caisse ;
- les chefs de course qui durent diviser leurs participants en groupe, tout en essayant de les garder « à l'œil », à distance avec leur(s) adjoint(s).

Au total, les membres participants ont été attentifs, compréhensifs et disciplinés. Merci.

Le succès... trop grand ?

Le dernier rapport mentionnait 3 domaines d'actions ; nous y avons travaillé.

Avec un chef de course en plus, l'implication de membres expérimentés comme « adjoint » ou encore l'encadrement par 2 chefs de course, certaines sorties étaient très fréquentées. (16 au Bishorn !)

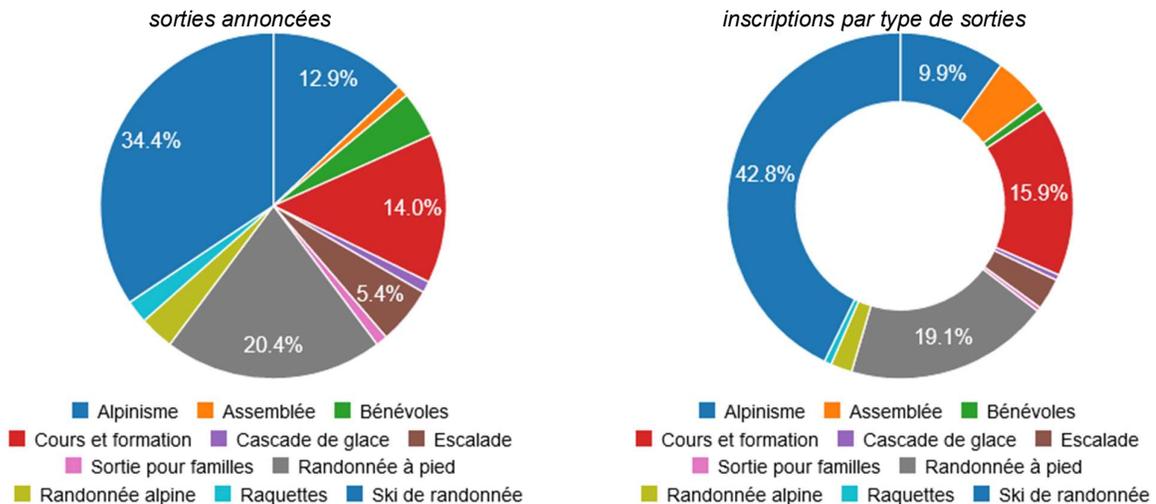
Il reste vrai que les courses, celles de Chaussy au moins, furent rapidement complètes. Les membres entrés en cours d'année n'y trouvèrent que bien peu de possibilités d'entrer dans le jeu. Ce sont les formations, les soirées escalade et les nouvelles courses en semaine, à skis ou à pied, qui à ce jour, permettent le mieux l'insertion des nouveaux membres.

En réponse à cette rapide saturation, nous essayons en 2022 de raccourcir la période d'inscriptions aux 30 jours qui précèdent la sortie proprement dite. Il y a des adaptations toutefois pour les courses de plusieurs jours (60 jours qui précèdent) ou, au contraire davantage de liberté pour les sorties de marche en semaine.

Les chefs de course feront le point sur cette manière de faire lors de leur réunion de septembre prochain.

Ce point figurait déjà dans le rapport précédent avec les autres mesures envisagées. Mesures largement réalisées.

Les activités



En nombre, la complémentarité de l'offre des 2 sections semble idéale et bien réalisée. Il faut toutefois considérer l'effort d'organisation des activités. Quatre jours de raid à ski de randonnée (Chaussy) comptent pour 1 activité, au même titre qu'une randonnée à la journée. De même, une douzaine de soirées d'escalade, une semaine aux Grisons, une semaine de marche au Gotthard (Chaussy) c'est, statistiquement, chaque fois 1 activité ; ce sont toutefois des activités qui demandent un engagement sérieux de vos chefs de course ; et un engagement supplémentaire quand il faut tout annuler.

La formation

Je viens de citer le cours « sécurité hiver », je n'y reviens pas. En plus du cours alpinisme été, toujours brillamment organisé par Francine, et du cours de ski qu'Alain Foretay distille avec compétence, nous avons proposé des nouveautés :

- « sécurité dans les randonnées alpines », très apprécié, donc reconduit en 2022, mais si possible sans l'exercice *in vivo* avec l'hélicoptère ;

- un cours « psy » pour les grimpeurs, visant à la maîtrise de leurs émotions, également reconduit en 2022. On retrouve là, la patte de Francine !

Comme l'an dernier, je peux résumer en notant que les formations restent très recherchées et sont largement fréquentées. Elles sont toutes organisées par la section Chaussy, y compris la formation continue des chefs de course.

Cependant, nous notons avec beaucoup de plaisir que la section Argentine amène en 2021 de nouveaux chefs de course dans l'offre commune. Nous espérons vivement que la section partenaire arrive à poursuivre ce développement et leur souhaitons bon succès.

Pour le reste, les sorties se sont passées sans accident très grave.

Citons encore la soirée d'accueil des membres entrant dans la section en 2020 qui, COVID obligea, eut finalement lieu en juin.

J'ai un seul regret. Parmi tous les aléas possibles, la météo a encore une fois supprimé la « journée famille ». Dommage !

Chefs de course

Je félicite tout d'abord **Alexandre Dubas** qui vient de terminer avec succès le cours de chef de course été. Je félicite également Francine, encore elle, pour s'être entourée d'aides qui la déchargent de tâches organisationnelles, pour les activités escalade, notamment. Voilà qui lui permettra de prolonger encore 100 ans ses activités pour notre bénéfice à tous.

Et puis j'annonce la prochaine formation de Adrien Mermod qui suivra le cours de chef de course été en juin prochain. Un jeune ! un habitant des hauts, ce qui me réjouit aussi. Avec le retour bienvenu de Laurent Hirt, chef de course été 2, on a la perspective de belles courses d'alpinisme en 2023.

Je vous informe encore que 3 intéressé-e-s supplémentaires se réuniront pour planifier leurs formations et préparer leur implication progressive. J'ai donc le plaisir d'avertir la trésorière que le budget « chefs de course » va être dépassé. Il faut voir que les opportunités de ce type doivent être saisies et les considérer comme des investissements qui amèneront diversité et contacts sociaux.

Cela dit, si devenir chef de course peut vous intéresser, il faut vous annoncer chez moi, sans engagement sans crainte, car je recruterai encore. Les compétences de base sont accessibles à beaucoup de nos membres et il existe une vaste palette de possibilités de servir, depuis la randonnée d'été jusqu'à l'alpinisme. La première condition est d'en avoir envie ! Mener des gens doit être un plaisir ; mais c'est aussi une responsabilité. C'est pour cette raison que la section insistera sur votre implication progressive et votre formation si besoin. Qu'on s'annonce !

A toutes et tous vos chefs de course, je renouvelle mes chaleureux remerciements pour leur sérieux, leur autonomie, leur longévité, leur joie, leur fiabilité et leur prudence tout au long de l'an dernier.

Rapport du responsable des cabanes

Chalin :

Olivier Amiguet a succédé à son papa comme intendant et tout s'est bien passé et il est remercié pour cette 1^{ère} année de fonction. Les chiffres de fréquentation et les revenus sont légèrement inférieurs à l'an 2020 mais rien de significatif. Il semble que quelques travaux d'entretien du plancher vont devoir être entrepris l'an prochain.

Tracuit

Sur la base des données fournies par notre gardienne, le nombre de nuitées gardiennées cette année atteint 5108, dont 1171 réalisées à l'ouverture de printemps, ce qui est satisfaisant compte tenu des restrictions imposées en matière de Covid-19 et d'un mois de juillet maussade ayant entraîné beaucoup d'annulations. En outre, le virus s'est invité à Tracuit et nous a contraint de fermer la cabane de manière impromptue pendant une semaine en septembre, le temps de faire contrôler et remplacer le personnel.

Les nuitées hors gardiennage, selon le livre de cabane, le tronc et les versements à la banque portent à 5312 le nombre total de nuitées. Un dixième de ces nuitées sont gratuites, parce qu'effectuées par des guides ou des volontaires de la section lors des ouvertures, fermetures et visites de contrôle de la cabane.

L'entretien usuel des équipements techniques a été effectué. Il s'agit notamment de la centrale de détection incendie, des chaudières et échangeurs de chaleur, du ramonage, des toilettes sèches et des conduites d'eau sanitaires.

La citerne d'une capacité de 35 m³, alimentée en été par l'eau de fonte du glacier ainsi que par les précipitations sur le toit nous a posé de sérieux problèmes. Depuis longtemps une certaine quantité d'eau disparaissait. Vidée et nettoyée en automne 2020, la bâche en plastique (liner) assurant l'étanchéité s'est décrochée au remplissage, de sorte que l'eau a dû être rationnée à l'ouverture de printemps afin d'en avoir suffisamment pour les besoins de la cuisine et du nettoyage. Les pompiers d'Anniviers ont prêté main forte pour remplir partiellement la citerne à partir de gouilles glaciaires temporaires.

Nous avons pu réparer la citerne avec l'entreprise Risse de Cugy/VD lors de la fermeture de septembre avec la pose d'un revêtement en ciment spécial et la condamnation d'un orifice de vidange inutilisable. En enlevant le liner, nous avons constaté que les murs n'avaient pas été ébavurés dans les règles de l'art à la construction. La citerne se remplit et nous sommes encore dans l'attente d'installer un capteur qui nous renseigne à distance de son niveau de remplissage.

Pendant l'exploitation au printemps, une violente rafale de vent a provoqué la casse du verre de la porte du réfectoire. Il s'agit d'un verre feuilleté et d'une vitre avec 3 épaisseurs de verre de sorte que cela n'était pas trop grave mais qu'il a fallu changer la vitre, sinistre pris en charge par notre assurance. La porte d'entrée de la cabane devra être changée dès que possible car elle ne tient plus que sur 2 gonds et son cadre a été forcé (par les éléments et une utilisation peu soignée)

Nous visons toujours une optimisation de la consommation énergétique avec diminution de la consommation d'énergies fossiles. A la fermeture de printemps, nous avons installé un premier consommateur opportuniste : il faut comprendre que dans un système non relié au réseau, l'énergie électrique qui n'est pas consommée ou stockée dans la batterie n'est pas produite. Il y a des situations où les panneaux solaires, surtout en cours d'après-midi, ne produisent pas au maximum de ce qu'ils pourraient produire, car il n'y a pas de demande. Le consommateur opportuniste se branche alors et absorbe cette énergie disponible qui ne serait autrement pas produite. Cependant, d'une manière générale, nous manquons de courant, surtout le matin : nous souhaitons installer des panneaux solaires supplémentaires pour notamment diminuer la consommation de diesel par la génératrice ainsi que du gaz brûlés comme appoint au chauffage et prolonger la durée de vie des batteries. Ce sujet fait l'objet d'une présentation spécifique qui va suivre.

Afin de donner un aspect fini et avenant à l'entrée de notre cabane, constituée jusqu'alors d'un caillebotis posé en équilibre sur des pierres, un perron a été construit avec des pierres plates prises sur places et jointoyées au mortier par l'entreprise Melly. D'autres finitions et interventions à l'extérieur sont programmées pour l'année prochaine. Une grande partie de ces travaux et leur surveillance est exécuté par les bénévoles de la section qui sont remerciés pour leur engagement.

Le système de réservation des cabanes proposé par le CAS et utilisé par plus de 150 hébergeurs en Suisse a été introduit au début de l'année 2022 et notre gardienne, selon ses premiers retours, me signale que son travail pourrait être facilité, en tout cas au niveau des réservations non annulées.

Rapport de la jeunesse

Martine Wittwer nous présente les activités de la jeunesse au travers d'un diaporama.

Rapport du responsable de l'environnement et de la culture

Nos activités et nos objectifs

Tracuit Ambition 0

- Plan financier 2022-2028
- Priorité solaire et premier bilan énergétique (énergie renouvelable/sur énergie totale)
- Importance du transport
- « Clean Up » de septembre 2021, annulé cause de neige (5/6 participants inscrits)

Environnement et formation

- Article dans l'Echo « lectures et expo hivernales »
- Conférence « Pratique hivernale des sports de montagne, libre accès et protection de l'environnement » lors de l'assemblée d'automne (environ 20 participants)
- Lancement des « causeries » de Chaussy le 4.3.2022 : conférence « L'Himalaya autrement » par Vadim Druelle (env. 25 participants)

Rapport de la responsable des secours

Actuellement la Rega a 12 bases d'intervention hélicoptères et une base partenaire à Genève, la Rega déploie 19 hélicoptères de sauvetage pour apporter une assistance médicale par voie aérienne à la population suisse. Depuis Noël 2021, la Rega stationne un hélicoptère de sauvetage à Sion en collaboration avec la société Heli-Alpes SA.

Il renforce le dispositif de sauvetage aérien dans le canton de Vaud et à l'ouest de l'Oberland bernois. La Rega dispose de 14 sites et augmente la disponibilité de ses moyens d'intervention au bénéfice des patientes et des patients.

Les colonnes de secours de Chaussy peuvent compter sur de nombreux spécialistes, auxquels s'ajoutent les personnes suivantes :

Fabien Pavillard devient spécialiste formateur SSH au niveau du SAS.

Alexandre Emery suit la formation Rega SAS pour devenir médecin référent de la colonne de Leysin.

En septembre 2021 Jérémy Pernet a obtenu son brevet de guide.

Les deux colonnes comptabilisent 17 interventions sur l'année 2021. Dont 10 ont sollicité les sauveteurs de la colonne de Leysin -Les Mosses et les 7 autres ceux de la colonne des Diablerets.
Le nouveau système d'alarme nommé ARMC est utilisée depuis juin 2021. Il alarme les sauveteurs directement par une application sur leur téléphones portable au lieu du système par pager. Il est régulièrement amélioré en fonction des utilisations et des besoins.

Les exercices de cette année n'ont pas échappé aux directives sanitaires, le SAS s'étant aligné à celles du CF.
Le pass sanitaire était donc nécessaire pour se présenter aux exercices de la deuxième partie de l'année. En nouveauté, nous avons été invité à participer à un exercice de sauvetage avec les forestiers bûcherons en formation, exercice qui s'est déroulé aux Diablerets.

Les effectifs sont de 46 sauveteurs à Leysin et 31 aux Diablerets.

Les chefs de colonnes et moi-même remercions les municipalités et le canton de Vaud pour leur soutien financier, ainsi que les équipes des bases Rega ainsi que les sauveteurs/es pour leur engagement.

5. Comptes 2021

Rapport de l'organe de révision

Romain lit le rapport de révision des comptes établi par la société Nofival SA.

Présentation des comptes

Des exemplaires des comptes circulent dans la salle et ont pu aussi être consultés sur le site internet .
Stéphane présente les comptes en expliquant les diverses positions.

M. Robert Herren relève qu'il faudrait nommer « parts sociales » les parts membres figurant dans les notes complémentaires des comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.
Les membres donnent décharge à la caissière et au comité.

6. Budget 2022

Le président présente le budget 2022.
Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Plan financier 2022-2028

Jacques nous présente le plan financier 2022-2028. Le document est annexé au PV.
Il remercie Frédéric qui a aussi contribué à l'élaboration du plan financier.

Laurence Dériaz relève que le potentiel des nuitées peut être augmenté en améliorant l'accueil et la réputation de Tracuit. Ce potentiel n'étant pas mis en valeur actuellement.

8. Budget d'investissement panneaux solaires 2022

Marc-André Savoy ayant dû s'absenter de l'assemblée, c'est Frédéric qui présente le projet.

Il présente la situation énergétique actuelle et les objectifs avec l'investissement des panneaux solaires.
Les objectifs sont une réduction de l'utilisation de la génératrice (coûts et CO2), une augmentation de la durée de vie des batteries, une réduction de l'utilisation des autres énergies (coûts et CO2).
Avec la nouvelle installation, on aura une production dès le matin (avec une orientation nord-est, inclinaison de 5 degrés donc quasi à plat sur le toit), une production de 150 kw/jour càd 3x plus qu'actuellement.
Le coût actuel est devisé à Fr. 54'620.--. Nous n'avons pas encore les chiffres des subventions possibles.
Ce montant serait prélevé sur le fonds des cabanes.

L'assemblée accepte ce projet d'investissement des panneaux solaires avec une abstention.

9. Fixation de la cotisation 2022

L'assemblée accepte à l'unanimité de laisser les cotisations inchangées pour 2022.

10. Election du comité

- a. le poste de secrétaire reste vacant
les autres postes sont repourvus par Romain Beney et Caroline Jeanfavre
- b. le président se représente

L'assemblée valide le comité tel que présenté.

11. Divers et propositions individuelles

Josiane Panchaud qui est membre de la section de Chaussy et d'Argentine lance un appel pour le gardiennage du Refuge des Dents du Midi. Il y a encore des semaines disponibles pour le gardiennage de la cabane. Elle présente à l'assemblée l'activité du gardien et reste à disposition pour tout renseignement.

Jacques Amiguet relève qu'il serait bien de prévoir un micro pour la prochaine AG.

L'assemblée est close à 20h35.

Une verrée est offerte à l'assemblée.